

Bilan financier 2022

Faits saillants



Page couverture : La patinoire de l'esplanade Tranquille

Crédit photo : Ulysse Lemerise, OSA

Table des matières

- 4 Mot de la mairesse et de la présidente du comité exécutif
- 5 Mot du directeur général
- 6 Montréal en bref**
- 8 Organisation municipale**
- 10 Sommaire des réalisations**
- 12 Sécurité urbaine
- 14 Transition écologique
- 16 Mobilité et développement urbain
- 18 Habitation
- 19 Développement économique et culturel
- 21 Solidarité, équité et inclusion
- 23 Démocratie, participation et innovation
- 25 Activités de fonctionnement**
- 34 Activités d'investissement en immobilisations et en prêts**
- 37 Dette et financement**

Mot de la mairesse et de la présidente du comité exécutif



La Ville de Montréal a poursuivi, en 2022, la mise en œuvre de projets structurants visant à accélérer la transformation amorcée ces dernières années et à faire face aux défis et aux réalités d'une métropole du 21^e siècle.

Grâce à une gestion rigoureuse et responsable ainsi qu'au soutien des arrondissements et de tous les services, nous avons terminé l'exercice financier 2022 de la Ville avec un excédent non consolidé de 343,8 M\$ pour les activités de fonctionnement à des fins fiscales.



En habitation, la Ville a fait en sorte d'améliorer et de développer l'offre existante de logements, particulièrement pour les familles de la classe moyenne ou à faible revenu et les personnes vulnérables. Elle a notamment lancé le Chantier Montréal abordable – soutenu par une enveloppe de 40 M\$ – et a assujéti près de 350 lots, immeubles résidentiels et maisons de chambres à des fins d'habitation.

Nous avons également maintenu la cadence pour accélérer la transition écologique et devenir carboneutre d'ici 2050. Les travaux visant à adapter les infrastructures municipales aux défis posés par les changements climatiques ont connu des avancées notables. Nous avons également misé sur la préservation de la nature et de la biodiversité. Après plusieurs années d'efforts, la forêt urbaine a atteint, en 2022, un indice de canopée de 24,3 %. Nous sommes ainsi très proches de l'objectif de 25 % pour 2025.

En 2022, des avancées importantes ont également eu lieu en matière de mobilité afin de faciliter et de sécuriser les déplacements. Après des années de travaux, le Service rapide par bus (SRB) Pie-IX a été mis en fonction. BIXI a, pour sa part, ajouté 425 vélos électriques à sa flotte, en 2022.

Aussi, de nombreuses interventions ont été menées pour assurer une meilleure sécurité des piétons, notamment avec le réaménagement des abords de 25 écoles, ce qui bénéficie à près de 12 000 élèves, et l'ajout de 231 feux piétons aux intersections.

La dernière année nous aura permis de poser les bases de notre nouveau modèle en sécurité urbaine, qui mise sur la concertation, la prévention et l'intervention. Nous avons renforcé la lutte contre les violences armées et investi en matière de prévention auprès des jeunes. Un investissement de 5 M\$ a d'ailleurs permis de financer une centaine de projets à leur intention et de créer ou de consolider près de 190 postes d'intervenants sociocommunautaires. L'appel à projets Par et pour les jeunes, lancé en marge du deuxième budget participatif, à l'automne 2022, a aussi connu un vif succès. L'année 2022 aura enfin permis de déployer la seconde phase de l'Équipe mobile de médiation et d'intervention sociale (ÉMMIS), une initiative unique au Québec.

Pour être en mesure de répondre aux besoins de la population et bâtir avec elle le Montréal de demain, la Ville a par ailleurs amorcé, l'an passé, son chantier sur la fiscalité municipale. Ce chantier a pour but d'identifier de nouvelles sources de revenus pour Montréal, notamment afin de la rendre moins dépendante des taxes foncières.

Un travail colossal a été abattu en 2022 pour poursuivre le développement de notre ville, novatrice et résiliente, pour laquelle nous avons beaucoup d'ambition. La Ville se trouve en excellente position pour continuer sur sa lancée et atteindre les objectifs de son plan stratégique Montréal 2030.

Valérie Plante
Mairesse de Montréal

Dominique Ollivier
Présidente du comité exécutif

Mot du directeur général



L'administration peut être fière de l'exercice financier 2022 de la Ville de Montréal, qui se solde par un excédent non consolidé de 343,8 M\$ pour les activités de fonctionnement à des fins fiscales.

En 2022, Montréal a été 150 jours en état d'urgence, en plus de subir une forte inflation sur fond de crise climatique, ce qui a eu une influence sur les finances de la Ville.

Je suis fier de la mobilisation et de l'engagement des équipes municipales, qui ont su faire preuve d'une grande agilité pour continuer de soutenir les personnes les plus vulnérables et accompagner la relance économique et culturelle de la métropole, tout en accélérant la transformation amorcée ces dernières années avec nos projets en sécurité urbaine, en transition écologique, en mobilité et en habitation.

En 2022, la Ville a ainsi versé près de 9 M\$ aux organismes communautaires intervenant en matière d'insécurité alimentaire et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Elle a aussi consacré une enveloppe de 6 M\$ au financement de 80 projets d'intervention en itinérance.

Grâce à des investissements de 32 M\$, la Ville a déployé les actions inscrites dans le plan de relance du centre-ville. Elle a également réussi à maintenir ses mesures d'aide aux entreprises, aux commerçants et aux organismes.

Par ailleurs, impossible de passer sous silence les magnifiques infrastructures que sont devenus le Théâtre de Verdure et l'esplanade Tranquille. Ces deux pôles d'animation en plein cœur de Montréal, que nous venons de finaliser, auront un impact majeur sur la vitalité culturelle du centre-ville et l'attraction de la métropole!

Pour appuyer la concrétisation du plan stratégique Montréal 2030, la Ville a optimisé sa structure organisationnelle. En 2022, elle a notamment créé deux nouvelles directions générales adjointes, l'une consacrée à la sécurité urbaine et l'autre aux dossiers économiques et au rayonnement de la métropole afin d'accroître son agilité et sa capacité de concertation.

Avec l'amorce du chantier sur la fiscalité, la Ville évaluera également la pertinence et l'efficacité de l'ensemble de ses activités et de ses programmes pour s'assurer qu'ils répondent aux priorités budgétaires et organisationnelles et qu'elle soit donc à même de concrétiser Montréal 2030.

Ces actions importantes constituent des leviers pour permettre à la Ville d'offrir les meilleurs services possibles, tout en respectant la capacité de payer de la population.

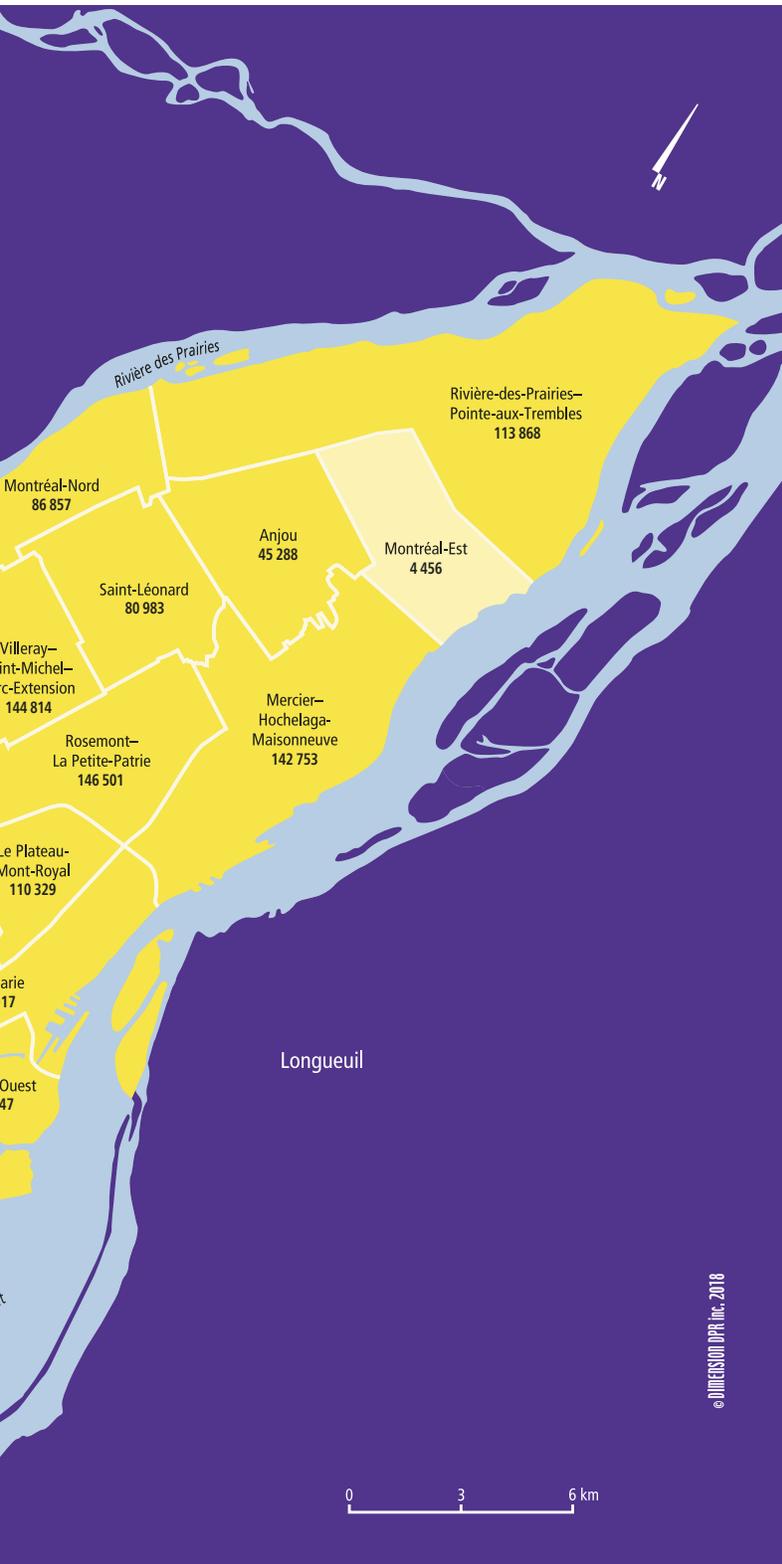
En terminant, je tiens à remercier toutes les employées et tous les employés de la Ville de Montréal qui travaillent au quotidien pour faire de Montréal une ville plus sécuritaire, plus abordable, plus verte, plus inclusive et plus prospère.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'S. Lamontagne', written over a light blue circular stamp or watermark.

Serge Lamontagne
Directeur général

Montréal en bref





Territoire et population

365,65 km²

de superficie

1,8 million

d'habitantes et d'habitants

34,2 %

de la population qui s'identifie à une minorité visible en 2016

53 %

de l'activité économique du Québec, en 2019 (région métropolitaine)

Organisation municipale

L'agglomération de Montréal compte 16 municipalités : Montréal, composée de 19 arrondissements, et 15 villes liées.

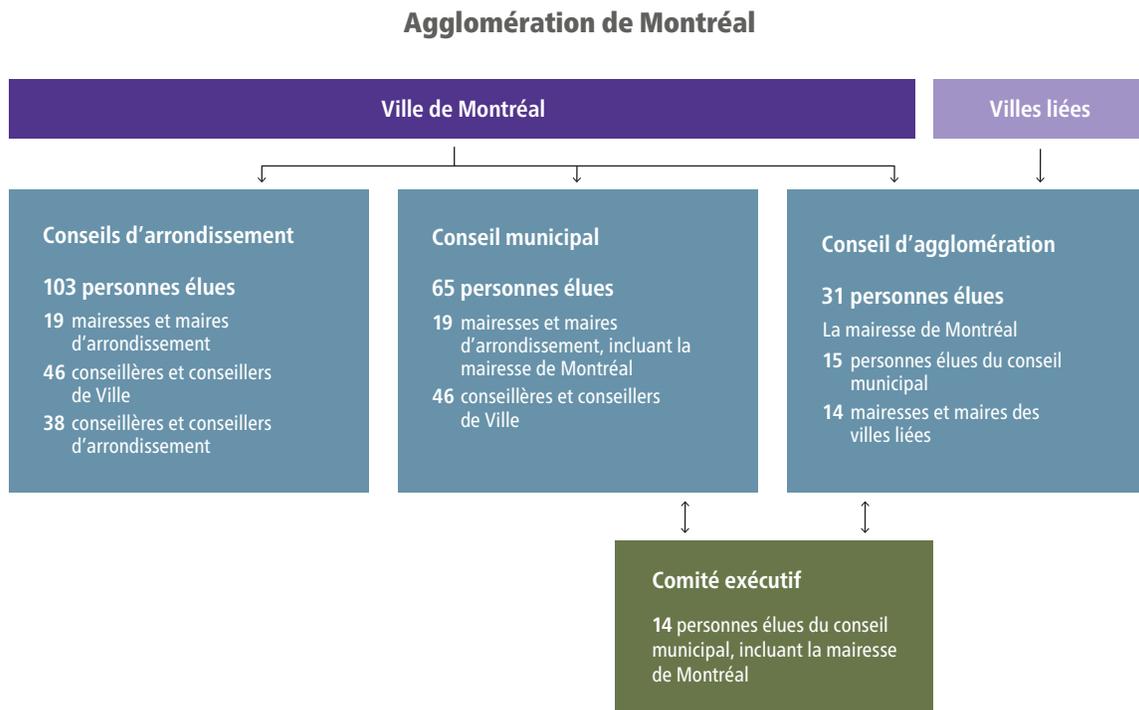
Le conseil municipal est la principale instance de la Ville de Montréal. Il adopte notamment le budget de fonctionnement et le Programme décennal d'immobilisations (PDI), ainsi que les règlements municipaux, les programmes de subventions et les ententes gouvernementales.

Les conseils d'arrondissement prennent des décisions et adoptent des règlements de portée locale, notamment en matière d'urbanisme, de voirie, de permis, de culture, de sports et de loisirs.

Le conseil d'agglomération adopte des règlements et autorise des dépenses liées aux services communs à l'agglomération de Montréal, comme l'évaluation foncière, les logements sociaux, les services d'urgence, la cour municipale et le transport collectif.

Le comité exécutif relève du conseil municipal. Il oriente les décisions sur le fonctionnement de la Ville de Montréal et exerce des pouvoirs pour l'agglomération.

Structure de l'organisation municipale



Sommaire des réalisations

Une ville en transformation

En 2022, face aux dommages causés par la crise sanitaire, les changements climatiques et l'inflation, la Ville de Montréal a misé sur l'action. Proactive, elle a su soutenir la relance économique et culturelle de la métropole tout en posant les bases du Montréal de demain. Un Montréal sécuritaire et où il fait bon vivre. Un Montréal novateur et capable de faire face aux défis et aux réalités d'une ville du 21^e siècle.

Relance économique et culturelle

En soutien à la reprise des activités économiques et culturelles, la Ville a maintenu ses mesures d'aide aux entreprises, commerçants et organismes mis à mal par la pandémie de COVID-19. Elle a aussi poursuivi les actions inscrites dans les plans de relance et de revitalisation du centre-ville.

Projets structurants

Dans la même logique, la Ville a poursuivi la mise en œuvre de projets structurants en matière de sécurité, de transition écologique, de mobilité et d'habitation.

L'année 2022 a notamment permis de poser les bases d'un nouveau modèle de sécurité urbaine pour Montréal. L'approche a donné lieu à des investissements importants, notamment en matière de prévention auprès des jeunes. Elle a aussi permis de renforcer la lutte contre les violences armées et par le fait même contribué à accroître la sécurité de la population.

Sur fond de crise climatique, la Ville a également maintenu son engagement à devenir carboneutre d'ici 2050. Au terme de 2022, la mise en œuvre des 46 mesures formant son ambitieux plan climat avait bien progressé. La construction de l'usine de traitement des eaux par ozonation, infrastructure majeure pour la région métropolitaine, avait aussi débuté.

Le dossier de la mobilité durable et active a connu des avancées importantes en 2022, notamment grâce au lancement du Service rapide par bus Pie-IX et aux investissements effectués dans le Réseau express vélo. Ces mesures ont été doublées d'interventions visant à assurer une meilleure sécurité des piétons, particulièrement aux abords des écoles et aux intersections.

En réponse aux enjeux de logement, la Ville a par ailleurs lancé le Chantier Montréal abordable. L'initiative, soutenue par une enveloppe de 40 M\$, a d'ores et déjà permis de tester de nouveaux modes d'intervention en matière de logement abordable à différents endroits sur l'île.

Montréal 2030

En appui à la réalisation de son plan stratégique, la Ville a en outre accéléré la transformation de sa structure organisationnelle. L'exercice a donné lieu à la création de deux nouvelles directions générales adjointes. L'une consacrée à la sécurité urbaine et l'autre aux dossiers économiques et au rayonnement de la métropole. Le réalignement des priorités a également mené à la création du Service de la stratégie immobilière. Les changements opérés ont pour objectif d'accroître l'agilité de la Ville et la concertation entre les différents intervenants.



Depuis janvier 2022, Montréal peut aussi compter sur un Service de la planification stratégique et de la performance organisationnelle. Ce service regroupe les équipes auparavant rattachées au Service de la performance organisationnelle, au Laboratoire d'innovation urbaine, au Bureau des projets et programmes d'immobilisations ainsi qu'à la Division de la planification stratégique de la direction générale. Il a pour mandat de travailler au développement d'une culture organisationnelle cohérente avec le plan stratégique Montréal 2030.

Chantier sur la fiscalité montréalaise

En novembre 2022, la Ville organisait par ailleurs un forum sur la fiscalité montréalaise. L'événement a réuni une centaine de membres de la société civile, de partenaires de l'agglomération de Montréal et d'experts. Il avait pour but de débattre des rôles et des responsabilités de la métropole, de ses limites budgétaires, de même que de l'équité fiscale et territoriale souhaitée. Il s'agit du premier jalon du chantier sur la fiscalité municipale lancé par la Ville, qui culminera en 2023 avec l'organisation d'un sommet sur la fiscalité visant à identifier de nouvelles sources de revenus pour Montréal.



Sommaire des réalisations

Sécurité urbaine

L'année 2022 a permis à la Ville de Montréal de poser les bases de son nouveau modèle en sécurité urbaine. Adaptée au contexte montréalais, la nouvelle approche mise sur la concertation, la prévention et l'intervention, comme en témoignent les réalisations de la dernière année.

Organisation et concertation

Convaincue de la nécessité d'une action concertée pour offrir à la population montréalaise un environnement sécuritaire, au cours de la dernière année, la Ville s'est dotée d'une direction générale adjointe à la sécurité urbaine et à la conformité. Cette dernière regroupe le Service de police, le Service de sécurité incendie, le Service des affaires juridiques et le Service du greffe. La Ville y voit un moyen de soutenir son nouveau modèle d'intervention, mais également d'accroître la confiance de la population envers les institutions.

Dans le même esprit, une consultation publique sur les compétences requises pour occuper le poste de chef du Service de police a été réalisée. La démarche a confirmé l'intérêt de la population pour un service de police engagé dans la communauté, imputable, transparent et capable de soutenir la diversité et l'inclusion. Ces constats ont servi de base au recrutement du nouveau chef.



Coup d'œil budgétaire

Unités responsables	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'investissement
Affaires juridiques	68,4 M\$	---
Police	804,7 M\$	---
Sécurité incendie	389,0 M\$	0,7 M\$

Par ailleurs, en soutien à la mise en œuvre de son modèle d'intervention, à l'hiver 2022, la Ville organisait un forum réunissant les principaux intervenants concernés par la lutte contre les violences armées et les groupes criminalisés. L'événement a permis d'identifier cinq priorités, à savoir la concertation, le partage d'information, une approche de prévention basée sur les meilleures pratiques et la priorisation des interventions auprès des clientèles à haut risque et des jeunes.

Lutte contre les violences armées

En septembre 2022, le Projet ARRET (Action. Répression. Résolution. Engagement. Terrain.) était lancé. Mettant à contribution 68 policières et policiers, ce projet a pour but de perturber les activités des groupes à l'origine des épisodes de violence armée. Il s'incarne par une présence policière accrue sur le terrain, une collecte de renseignements et des interventions ciblées.

En parallèle, l'Équipe multidisciplinaire d'interventions dans les écoles (EMIE) était instituée. Déployée dans les écoles, l'EMIE vise à prévenir la violence et l'usage d'armes à feu auprès de jeunes. Elle fait office de pivot entre les établissements scolaires, les postes de quartier et les différents acteurs institutionnels et communautaires, dont le réseau de la santé. Ses interventions permettent notamment d'orienter les opérations policières et de faire connaître les nouveaux enjeux en matière de violence commise et subie chez les jeunes.

L'année 2022 a par ailleurs été marquée par la signature d'une entente de 225 M\$ sur cinq ans avec le ministère de la Sécurité publique du Québec. Cette entente a pour but de renforcer les effectifs policiers engagés dans la lutte contre les violences armées à Montréal.

Prévention

Pilier du nouveau modèle d'intervention, la prévention de la violence a aussi inspiré de nombreuses initiatives, la plupart en lien avec les jeunes. Grâce à un investissement de 5 M\$, une centaine de projets ont été financés et ont permis de rejoindre 7 400 personnes dans les 19 arrondissements. Dans la foulée, 190 postes d'intervenants sociocommunautaires ont aussi été créés ou consolidés.

L'appel à projets Par et pour les jeunes a également été lancé. Dotée d'un budget de 1,4 M\$, puis bonifié à 3 M\$, l'initiative invitait les jeunes eux-mêmes à concevoir et à mettre en œuvre des projets de prévention sur les questions de droits et d'équité. Elle permettra de réaliser 52 projets en 2023.

L'Équipe mobile de médiation et d'intervention sociale (ÉMMIS) s'est en outre vu attribuer 1 M\$ en soutien à son déploiement. Dans le même esprit, des équipes de concertation et de rapprochement communautaire (ECCR) ont été déployées dans les secteurs du centre-ville, du nord-est et du sud-ouest. La Ville a aussi procédé à l'embauche de conseillères et de conseillers en développement communautaire afin de traiter les enjeux de cohabitation sociale et de sécurité urbaine dans les quartiers.

La Ville terminait par ailleurs l'année en annonçant la création du programme Prévention Montréal. Destiné à renforcer la sécurité des enfants et des jeunes (0-30 ans) en situation de vulnérabilité, ce programme est doté d'un budget de 42,5 M\$ sur trois ans. Il misera sur le travail communautaire, la médiation sociale, le travail de terrain en plus de soutenir la lutte contre le harcèlement de rue et mettra à contribution les jeunes eux-mêmes et leurs familles.

2022 en quelques chiffres

1,4

million d'appels
au 911

118 916

interventions
d'urgence des
pompières et
pompiers

66 146

résidences avec
avertisseurs de
fumée vérifiés

11 572

inspections de
bâtiments et suivis de
non-conformité

Sommaire des réalisations

Transition écologique

Les travaux visant à adapter les infrastructures municipales aux défis posés par les changements climatiques ont connu des avancées notables en 2022. La Ville a également consacré beaucoup d'efforts à la préservation de la nature et de la biodiversité.

Plan climat 2020-2030

La première reddition de comptes annuelle du Bureau de la transition écologique et de la résilience confirme que la réalisation des 46 mesures inscrites au Plan climat a progressé. La Ville a notamment dévoilé sa feuille de route en ce qui a trait à la décarbonation des bâtiments. Les mesures proposées devancent de 10 ans l'atteinte des objectifs établis. Une aide financière de 117 M\$ accordée par le gouvernement du Québec en mars 2022 favorise la réalisation de cette nouvelle cible.

Gestion de l'eau

Montréal accélère aussi le pas en ce qui a trait à l'adaptation des infrastructures de l'eau aux changements climatiques. Doté d'un budget de 49 M\$ sur dix ans, un nouveau programme d'investissement a été mis en place et permettra la réalisation d'infrastructures multifonctionnelles telles que des places publiques inondables et des ruisseaux secs pour les eaux de pluie. Déjà plusieurs projets de cette nature ont été réalisés : Fleurs-de-Macadam, Pierre-Dansereau, Dickie-Moore et Honoré-Mercier.

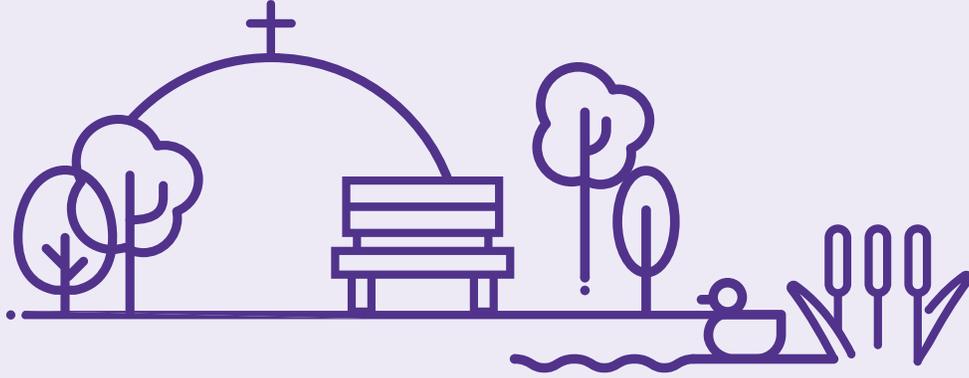
La construction de la nouvelle usine de désinfection des eaux usées a aussi débuté et a fait l'objet d'un investissement de 55,6 M\$ en 2022. Sa mise en service permettra d'éliminer la quasi-totalité des bactéries, virus et contaminants présents dans les eaux usées avant qu'elles ne soient rejetées dans le fleuve. Cette perspective en fait un projet porteur en matière de protection de l'environnement et de la biodiversité, et ce, pour tout le Québec.

Coup d'œil budgétaire

Unités responsables	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'investissement
Eau	298,5 M\$	480,6 M\$
Environnement	172,8 M\$	68,6 M\$
Espace pour la vie	81,2 M\$	13,4 M\$
Grands parcs, Mont-Royal et sports	64,8 M\$	106,5 M\$

Gestion des matières résiduelles

Autre projet porteur, la collecte des matières organiques dans les logements de neuf unités et plus ainsi que dans les industries, les commerces et les institutions est maintenant déployée dans six arrondissements. À la fin de l'année, 34 000 ménages et 65 écoles supplémentaires bénéficiaient du service, ce qui représente plus du quart des logements et des établissements visés. Dans une perspective zéro déchet, plusieurs règlements ont par ailleurs été adoptés ou modifiés (articles à usage unique, distribution de matériel publicitaire et sacs plastiques).



Protection et valorisation de la nature

Conséquence des efforts de verdissement entrepris il y a quelques années, la forêt urbaine de Montréal a atteint en 2022 un indice de canopée de 24,3 %.

Les travaux d'aménagement et de réhabilitation des parcs et espaces verts ont également été nombreux :

- Début du chantier du nouveau parc riverain de Lachine (4,3 M\$);
- Nouvelle entrée au parc Frédérick-Back (3 M\$);
- Nouvelle passerelle au parc-nature du Bois-de-L'Île-Bizard (4,4 M\$);
- Renaturation de 10 km de sentiers et nouvelle entrée au parc du Mont-Royal (9,2 M\$).

Une enveloppe de 6,4 M\$ a aussi été consacrée à l'acquisition et à la protection de nouveaux milieux naturels. En complément, la métropole s'est dotée d'un plan de protection des pollinisateurs indigènes. Elle espère ainsi préserver leurs habitats et leur permettre de jouer pleinement leur rôle dans

l'écosystème montréalais. La réouverture au public de l'Insectarium en avril permettra aussi de sensibiliser la population à l'importance de la biodiversité.

Des milliers de personnes en provenance de centaines de pays ont par ailleurs convergé vers la métropole dans le cadre de la 15^e Conférence de l'ONU sur la biodiversité (COP15). À cette occasion, 47 villes de partout dans le monde ont adhéré à l'Engagement de Montréal, une série de 15 actions concrètes pour protéger la biodiversité à l'échelle de la planète. La Ville en a aussi profité pour annoncer l'agrandissement du parc du Mont-Royal, le verdissement des stationnements situés aux abords de la Maison Smith dans ce même parc et la plantation de 200 arbres au parc Jeanne-Mance.

2022 en quelques chiffres

53 500

arbres plantés ou
frênes traités

5 000

entrées d'eau en
plomb remplacées

120

véhicules municipaux
remplacés par des
modèles électriques ou
hybrides

230

bornes de recharge
pour véhicules
électriques installées

Sommaire des réalisations

Mobilité et développement urbain

Offrir un milieu de vie attrayant et résilient. Tel est le but poursuivi par la Ville de Montréal à travers ses réalisations 2022 en matière de mobilité et de développement urbain. Un objectif qui s'incarne à travers le soin accordé à l'aménagement du territoire, aux infrastructures, aux transports ainsi qu'à la sécurité de la population.

Planification urbaine et préservation du patrimoine

En phase d'élaboration de son tout nouveau plan d'urbanisme et de mobilité, la Ville de Montréal a multiplié les consultations au cours de la dernière année. Afin de tracer les contours des éléments à privilégier en matière d'aménagement du territoire et de mobilité, l'Office de consultation publique de Montréal a notamment procédé à la consultation publique Réflexion 2050.

La métropole s'est en outre dotée d'un Cadre d'intervention en reconnaissance du patrimoine. Cet outil établit de nouvelles balises pour toutes reconnaissances patrimoniales futures (toponymie, commémoration, etc.). Une entente de 10 M\$ a aussi été conclue avec le ministère de la Culture et des Communications pour réaliser l'inventaire des bâtiments construits avant 1940 et présentant une valeur patrimoniale.

Transports collectifs et actifs

Après plusieurs années de travaux et des investissements de 8,5 M\$ en 2022, le Service rapide par bus (SRB) Pie-IX a été officiellement mis en fonction. Pour l'heure, le service couvre le tronçon allant du boulevard Saint-Martin à Laval à l'avenue Pierre-De Coubertin à Montréal. À terme, il devrait toutefois s'étendre jusqu'à la rue Notre-Dame.

Coup d'œil budgétaire

Unités responsables	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'investissement
Eau	298,5 M\$	480,6 M\$
Infrastructures du réseau routier	31,0 M\$	96,0 M\$
Urbanisme et mobilité	74,6 M\$	473,0 M\$

Fidèle à ses engagements en matière de mobilité durable, la Ville, en collaboration avec ses partenaires, a par ailleurs poursuivi les travaux de planification relatifs au prolongement de la ligne bleue du métro et au développement de la nouvelle mouture du Réseau Express Métropolitain de l'Est.

Les transports actifs n'ont pas été en reste. Au total, 10 M\$ ont été investis dans le déploiement du Réseau express vélo avec l'ajout des axes Saint-Antoine et Viger (Ville-Marie) et l'addition de nouveaux tronçons de pistes cyclables un peu partout sur l'île. Ajoutons à cela que 425 nouveaux vélos à assistance électrique ont été intégrés à l'offre de BIXI. L'ensemble de ces mesures donnent corps à la nouvelle Vision Vélo annoncée par la Ville en 2022 et aux quelque 200 km de nouvelles voies cyclables prévues au cours des cinq prochaines années.



Sécurité des déplacements

Conformément à l'approche Vision Zéro visant à éliminer les décès et les blessures graves sur les routes, la Ville a poursuivi en 2022 la mise en œuvre de mesures de sécurisation ciblées. Au terme de l'année, les abords de 25 écoles avaient fait l'objet d'un réaménagement (4,2 M\$), améliorant du même coup la sécurité de plus de 12 000 élèves. De la même manière, 231 feux piétons ont été ajoutés pour accroître la sécurité aux intersections (19,2 M\$).

Infrastructures routières et de l'eau

Au cours de la dernière année, 549,9 M\$ ont été investis pour maintenir les actifs routiers en état ou rattraper le déficit de maintien à cet égard, ainsi que pour développer de nouvelles infrastructures. C'est 71,9 % de plus qu'en 2021. À cela s'est ajoutée la somme de 480,6 M\$ en vue maintenir et développer les infrastructures de l'eau.

2022 en quelques chiffres

55 km

de voies cyclables ajoutées, mises à niveau ou réhabilitées

90 km

de conduites d'égout et d'aqueduc remplacées

109 500

nids-de-poule réparés

90 km

de rues réhabilitées ou reconstruites

Sommaire des réalisations

Habitation

Déjà marqués avant la pandémie, les problèmes liés au logement se sont encore aggravés en 2022. En réponse à cet enjeu, la Ville a fait en sorte d'améliorer et de développer l'offre existante, particulièrement pour les familles de la classe moyenne ou à faible revenu et les personnes vulnérables.

Logements sociaux et abordables

L'une des premières mesures mises en place par la Ville a été l'adoption d'un règlement lui accordant un droit de préemption élargi sur les immeubles ou terrains pouvant être utilisés à des fins d'habitation. Au terme de l'année, 200 nouveaux lots, de même que 40 immeubles résidentiels occupés et 106 maisons de chambres avaient ainsi été assujettis. Un nouveau règlement d'emprunt d'une valeur de 100 M\$ a aussi été contracté au cours des douze derniers mois pour soutenir ce type d'action dans le futur.

La Ville a également mis de l'avant le Chantier Montréal abordable. Réunissant des experts des milieux immobiliers, financiers et sociaux, cette démarche avait pour but d'identifier de nouveaux modes d'intervention en matière d'habitation. Ces derniers ont inspiré le lancement de deux projets pilotes consacrés au logement abordable dans le futur écoquartier Namur Hippodrome. Ils ont aussi guidé la réalisation de divers projets concrets un peu partout sur le territoire, dont la sauvegarde de 47 logements abordables dans l'arrondissement de Lachine. Le Chantier et les projets qui en découlent ont été rendus possibles grâce à une enveloppe de 40 M\$ attribuée dans le cadre des surplus budgétaires de 2021.

Coup d'œil budgétaire

Unité responsable	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'investissement
Habitation	118,4 M\$	19,2 M\$

Ces initiatives s'ajoutent au programme d'infrastructures déjà en place en matière de logements sociaux et communautaires par lequel 19,1 M\$ ont été investis en 2022.

Programmes

Afin d'aider les nouveaux acheteurs à acquérir une propriété à Montréal, le Programme d'appui à l'acquisition résidentielle a été bonifié. Pour tenir compte du marché immobilier actuel, le prix d'achat maximal des propriétés admissibles a été augmenté de 15 % pour les propriétés existantes et de 35 % pour les nouvelles propriétés.

2022 en quelques chiffres

1 202

ménages soutenus pour l'acquisition d'une propriété

1 719

logements locatifs rénovés avec l'aide de subventions

721

interventions pour adapter les logements de personnes vivant avec un handicap

3 187

logements inspectés pour salubrité

Sommaire des réalisations

Développement économique et culturel

Aux côtés de ses partenaires, la Ville a multiplié les efforts en 2022 pour favoriser la relance et la consolidation de son environnement économique et culturel. Le soutien accordé aux entreprises, l'aménagement du territoire et le développement d'infrastructures ont été au centre de ses interventions.

Relance économique et développement de la métropole

Élaboré conjointement avec le gouvernement du Québec pour assurer la reprise de l'économie montréalaise au sortir de la crise sanitaire, le plan de relance du centre-ville a vu sa phase 1 complétée (25 M\$) et sa phase 2 amorcée (7 M\$) en 2022.

L'année a aussi été marquée par la poursuite de la revitalisation du centre-ville. L'inauguration des squares Philips et Viger après leur réaménagement et l'ouverture au public de la patinoire réfrigérée et du chalet urbain de l'esplanade Tranquille dans le Quartier des spectacles ont donné le ton à la métamorphose souhaitée pour le cœur de la métropole.

Parallèlement, la Ville a poursuivi les travaux relatifs à la cellule facilitatrice immobilière. Elle a aussi travaillé à l'élaboration d'une planification économique conjointe avec le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie du Québec.

L'ensemble a été piloté par la toute nouvelle direction générale adjointe à l'économie et au rayonnement de la métropole. Mise en place en 2022, cette entité regroupe le Service de développement économique de la Ville, le Service de l'évaluation foncière, le Service de l'approvisionnement, le Bureau des relations internationales, ainsi que le nouveau Service de la stratégie immobilière.

Coup d'œil budgétaire

Unité responsable	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'investissement
Culture	63,7 M\$	36,6 M\$
Développement économique	85,5 M\$	---

Soutien aux commerces, aux entreprises et au milieu culturel

Après avoir fait l'objet de projets pilotes lors de la pandémie, la piétonnisation des artères commerciales fait désormais partie des mesures soutenues annuellement par la Ville. Le programme annoncé en 2022 s'échelonne sur trois ans et totalisera 12 M\$ en investissement. À l'été 2022, 10 projets de rues piétonnes ont ainsi pu être réalisés.

La Ville a aussi profité de la dernière année pour doubler l'aide financière accordée aux sociétés de développement commercial et aux associations de commerçants. L'enveloppe annoncée totalise 13,2 M\$ sur trois ans et a pour but de pérenniser les activités de ces organisations reconnues pour leur apport en matière de développement économique.

Développement économique et culturel (suite)



Dans le même esprit, la Ville a reconduit ou bonifié plusieurs programmes de subvention directe aux entreprises :

- Aide supplémentaire de 16,3 M\$ aux petites et moyennes entreprises affectées par la pandémie de COVID-19 (Programme d'aide d'urgence du gouvernement du Québec);
- 8 M\$ sur 4 ans pour accroître l'attractivité des pôles d'emplois (aménagement du territoire et mobilité durable);
- 1 M\$ pour l'innovation ouverte dans les entreprises émergentes;
- 1,5 M\$ sur trois ans pour soutenir la création et la croissance de jeunes pousses (Startup Montréal).

S'ajoute à cela un nouveau programme de soutien à la rénovation de bâtiments accueillant des ateliers d'artistes. Financé à hauteur de 30 M\$, le programme a été développé en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications. Il vise à aménager des espaces de création abordables.

Développement des infrastructures culturelles

L'année 2022 a par ailleurs été marquée par des investissements de 36,6 M\$ dans les bibliothèques et les centres culturels. Les travaux en cours aux bibliothèques Maisonneuve (Mercier-Hochelaga-Maisonneuve) et L'Octogone (LaSalle) font partie des réalisations rendues possibles par ces investissements.

La remise à niveau du Théâtre de Verdure a aussi pu être terminée à l'été 2022. La trentaine de spectacles inclus à la programmation ont été présentés devant plus de 47 000 personnes.

Outre les interventions directes effectuées, la Ville a aussi profité de la dernière année pour se doter d'une nouvelle stratégie de développement pour ses Maisons de la culture. Les changements proposés visent à rendre ces lieux de diffusion plus visibles et accessibles, notamment auprès des membres des communautés culturelles.

2022 en quelques chiffres

5 560

points de contact établis par la Ligne affaires avec des entreprises ou des commerces

4 000

entreprises et commerces soutenus chaque année grâce au réseau PME MTL

11

salles de spectacles alternatives soutenues pour la réduction des nuisances nocturnes

10

nouvelles œuvres d'art public et murales

Sommaire des réalisations

Solidarité, équité et inclusion

Au cours de la dernière année, la Ville a travaillé à réduire les situations de discrimination, d'exclusion et d'iniquité auxquels sa population et son personnel peuvent être exposés. Elle a aussi redoublé d'efforts pour répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables.

Équité territoriale et sociale

Répondre de manière équitable aux besoins d'une population aussi diversifiée que celle de Montréal exige d'en connaître les particularités. L'année 2022 a permis à la Ville de s'outiller en ce sens. Un indice d'équité des milieux de vie a notamment été élaboré. Cet outil vise une meilleure prise en compte des enjeux d'équité territoriale lors d'investissements municipaux.

Dans le même esprit, la Ville a réalisé un portrait des investissements effectués en développement social et cartographié le phénomène de l'itinérance et les défis rencontrés en matière de sécurité urbaine sur l'ensemble du territoire.

Éducation et sport

Dans une perspective d'équité territoriale, la Ville a en outre investi 59,5 M\$ en soutien aux projets d'amélioration ou de construction de parcs et d'installations sportives dans les 19 arrondissements. L'ouverture en 2022 du complexe aquatique de Rosemont et de l'aréna Raymond-Bourque (Saint-Laurent) illustre les retombées concrètes de cette mesure.

L'accès à des activités et des équipements gratuits dans les installations sportives et le réseau des grands parcs a aussi été accru. Il en va de même des activités sociétales d'Espace pour la vie :

- Animations sur la nature offertes gratuitement en classe (3 200 élèves)
- Camps de jour Espace pour la vie (710 jeunes, dont 136 inscriptions gratuites)
- Entrée gratuite dans les musées pour les nouveaux arrivants et arrivants

Coup d'œil budgétaire

Unité responsable	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'investissement
Diversité et inclusion sociale	43,0 M\$	2,4 M\$
Espace pour la vie	81,2 M\$	13,4 M\$
Grands parcs, Mont-Royal et sports	64,8 M\$	106,5 M\$
Ressources humaines	60,5 M\$	---

Intégration et inclusion des personnes immigrantes et racisées

En réponse à l'arrivée de dizaines de milliers de demandeurs d'asile et de ressortissants ukrainiens, la Ville a par ailleurs déployé son plan d'intervention lors d'un événement migratoire exceptionnel. Un système de gestion des offres citoyennes d'hébergement a été mis en place et a permis 40 maillages. Quelque 1 800 trousseaux d'accueil ont aussi été distribués aux nouveaux arrivants. Dans la foulée, un groupe de 600 policières et policiers ont été formés aux particularités du statut migratoire.

En soutien à l'inclusion économique, la Ville a également renouvelé le Pacte pour l'inclusion au travail des personnes immigrantes à l'intention des entreprises du territoire. Une communauté de pratiques en équité, diversité et inclusion a aussi été développée.

Solidarité, équité et inclusion (suite)

Représentativité et diversité de l'administration municipale

Afin d'éliminer toute forme de discrimination et de racisme, la Ville a mené plusieurs actions au sein même de l'appareil municipal. Le Bureau de la commissaire à la lutte au racisme et aux discriminations systémiques a notamment élaboré la première reddition de comptes publique de la Ville en la matière, en plus d'assurer une sensibilisation continue au sein de l'administration municipale.

Soucieuse de donner l'exemple, la Ville s'est également dotée en 2022 d'une nouvelle direction Stratégie, talents, diversité, équité et inclusion. Cette nouvelle unité aura pour mission de piloter le virage culturel souhaité sur le plan de ressources humaines. La première phase de la stratégie de gestion de talents inclusive a aussi été déployée, permettant d'accompagner une première cohorte de 43 professionnelles et professionnels vers des postes de gestion.

Parallèlement, le Service de police de la Ville de Montréal a créé une Division des partenariats et de la diversité. En collaboration avec le Service de sécurité incendie, une soixantaine d'activités de recrutement ciblées auprès des personnes immigrantes et racisées ont été effectuées dans les écoles secondaires, les cégeps, l'École nationale de police du Québec et les communautés.

Soutien aux personnes en situation de vulnérabilité

Finalement, au terme de l'année 2022, en soutien aux populations les plus vulnérables, 9 M\$ avaient été versés aux organismes communautaires intervenant en matière d'insécurité alimentaire et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Une enveloppe de 6 M\$ avait également été consacrée au financement de 80 projets d'intervention en itinérance, dont une vingtaine (2,4 M\$) portant sur la cohabitation sociale et la sensibilisation de la population à cet enjeu.

La Ville a de plus contribué en cours d'année au maintien de près de 1 600 places d'hébergement d'urgence et au développement d'un nouveau site d'hébergement pour la communauté autochtone au centre-ville.



2022 en quelques chiffres

76

projets d'amélioration de parcs et d'installations sportives extérieures locales soutenus

40 000

personnes sensibilisées à la science lors du festival Euréka à la Biosphère

30,1 M\$

de contribution à des organismes communautaires

900

activités de francisation ou de valorisation de la langue française déployées

Sommaire des réalisations

Démocratie, participation et innovation

En 2022, la Ville a intensifié ses efforts pour favoriser la participation de la population à la vie publique municipale. Elle a également travaillé à améliorer ses interactions avec les Montréalaises et Montréalais en misant sur la transparence et des modes de communication simplifiés. Elle a également fait en sorte d'améliorer l'expérience citoyenne en favorisant l'innovation et l'expérimentation.

Budget participatif

La dernière année a permis la concrétisation d'un certain nombre de projets proposés par la population dans le cadre de la première édition du budget participatif en 2021. C'est le cas notamment des mini-forêts (Outremont, Rosemont–La Petite-Patrie et Verdun), des jardins verticaux (Ville-Marie) et du corridor écologique du Sud-Ouest. Forte du succès obtenu, la Ville a d'ailleurs érigé la démarche en programme, dont l'enveloppe sera graduellement bonifiée pour atteindre 60 M\$ par année à partir de 2026.

Lancée à l'automne 2022, la deuxième édition est consacrée aux thèmes de la jeunesse, de l'équité et de la sécurité. D'importants efforts de communication ont été déployés pour susciter la participation des jeunes et des populations des quartiers les plus vulnérables.

Communications numériques et 311

Au chapitre des communications, la Ville a procédé à différents changements sur le site Montréal.ca afin d'améliorer l'expérience visiteur. Parmi les modifications apportées, signalons notamment :

- La fin de la migration des sites de l'ancien portail, ce qui permet d'avoir accès à toute l'information en seul endroit;
- L'intégration de cinq calendriers thématiques en un seul, ce qui permet de découvrir les activités offertes dans les 19 arrondissements en un seul endroit en fonction de ses champs d'intérêt.

Coup d'œil budgétaire

Unité responsable	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'investissement
Concertation des arrondissements	114,0 M\$	2,5 M\$
Expérience citoyenne et communications	29,9 M\$	2,9 M\$
Planification stratégique et performance organisationnelle	15,8 M\$	---
Technologies de l'information	88,2 M\$	90,0 M\$

Des efforts de promotion ciblés ont par ailleurs permis de multiplier par trois le nombre de personnes abonnées au service numérique Avis et alertes (avis d'ébullition d'eau, inondations, fermeture de piscine, chantiers, etc.). Dans le même esprit, le nombre de séances d'information sur les chantiers et les perturbations qui en découlent a été doublé.

Signalons en outre que le Centre de services 311 gère dorénavant les demandes d'informations citoyennes adressées à 13 arrondissements sur 19, ce qui permet d'offrir à la population une expérience simplifiée.

Démocratie, participation et innovation (suite)

Innovation et expérimentation citoyenne

Dans un souci de transparence, la Ville a aussi procédé en 2022 à la mise à jour de sa Politique de données ouvertes et de sa Directive sur la gouvernance des données. Le site Web donnant accès aux données ouvertes sur Montréal a également été amélioré. Les documents fournis en réponse aux quelque 650 demandes d'accès à l'information adressées à la Ville y sont désormais accessibles.

Par le biais du programme Citoyens-testeurs, la Ville a par ailleurs invité la population à réagir aux projets qui lui sont destinés. Des activités de formation ont aussi été proposées aux membres du personnel afin de développer des bases communes de connaissances en matière d'innovation.

En ce qui a trait à l'expérimentation citoyenne, le programme Montréal en commun a permis de soutenir le déploiement de trois serres solaires passives sur rues visant à favoriser l'agriculture urbaine auprès de la population. La plateforme numérique LocoMotion a également été déployée dans un troisième arrondissement (Plateau-Mont-Royal) permettant par le fait même le partage de vélos cargos, de remorques de vélos et de voitures entre citoyens et citoyennes.



2022 en quelques chiffres

10

millions de visites sur
Montréal.ca

942 856

appels, courriels et
demandes en ligne
reçus par le 311

500

nouveaux modules
d'affichage libres
installés

9 000

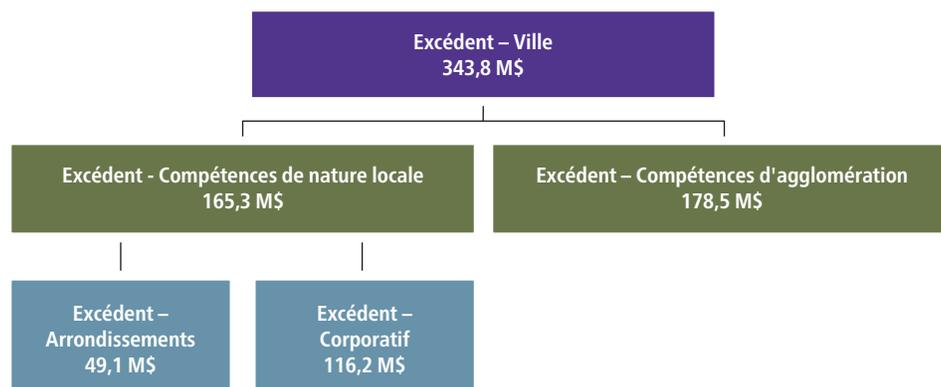
photographies du
Service de l'urbanisme
et de la mobilité
traitées et rendues
accessibles par les
archives

Activités de fonctionnement

L'année 2022 a été marquée partiellement par la pandémie de COVID-19. Ses effets se sont encore fait ressentir dans presque toutes les activités opérationnelles et financières de la Ville. L'exercice financier se solde par un excédent global non consolidé de 343,8 M\$ des activités de fonctionnement à des fins fiscales, soit 5,3 % des revenus globaux.

Répartition de l'excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales

L'excédent global est composé d'un excédent de 165,3 M\$ pour les compétences de nature locale, soit 49,1 M\$ pour les arrondissements et 116,2 M\$ pour les services centraux. Le conseil d'agglomération affiche, pour sa part, un excédent de 178,5 M\$.



Variations des revenus et des charges de fonctionnement, du financement et des affectations

Les principaux éléments et écarts ayant permis de générer l'excédent sont des revenus supplémentaires de 281,9 M\$, une augmentation de 99,6 M\$ au niveau des charges de fonctionnement et 89,4 M\$ au niveau des frais de financement, combiné avec une variation de 250,8 M\$ au niveau des affectations.

La diminution des affectations internes provient principalement de l'affectation non utilisée de 211,3 M\$ en lien avec le comblement des déficits des années antérieures au niveau de l'agglomération, contrebalancée par une augmentation de 66,2 M\$ des excédents des années antérieures afin de financer de nouvelles activités au sein des arrondissements et des services centraux.

Variation des revenus

L'augmentation nette de 281,9 M\$ des revenus, par rapport aux prévisions budgétaires, s'explique par des revenus supplémentaires de 336,6 M\$, contrebalancés par une diminution de 54,7 M\$ pour certaines autres activités :

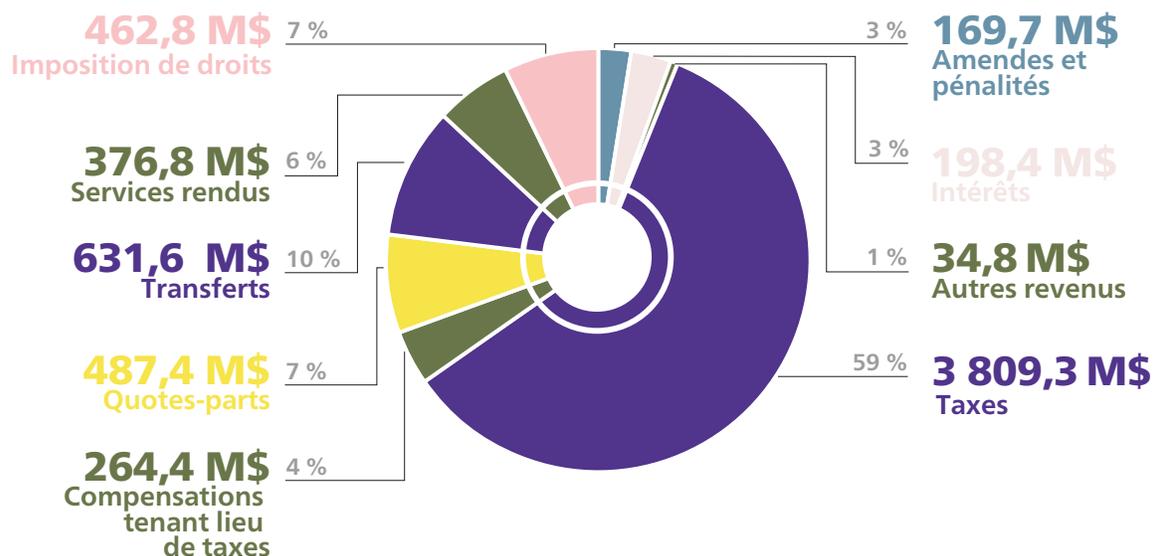
↑ 12,2 M\$ Taxes et quotes-parts pour l'alimentation en eau potable	↓ 49,0 M\$ Amendes et pénalités
↑ 170,6 M\$ Transferts gouvernementaux, dont les principaux éléments : <ul style="list-style-type: none"> • 129,3 M\$ pour le développement économique (gouvernement du Québec), dont 106,9 M\$ afin de compenser pour les pardons de prêts accordés par PME MTL • 27,9 M\$ du gouvernement du Canada afin de rembourser le coût des mesures de sécurité entourant la COP15 • 22,3 M\$ du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal afin de compenser les actions menées en 2021 et 2022 pour soutenir le réseau de la santé 	↓ 5,7 M\$ Services rendus
↑ 110,9 M\$ Imposition de droits, dont <ul style="list-style-type: none"> • 95,9 M\$ pour les droits de mutation immobilière • 15,0 M\$ pour les licences et permis de construction 	
↑ 32,6 M\$ Revenus d'intérêts	
↑ 10,3 M\$ Autres revenus	
↑ 336,6 M\$ Hausse des revenus	↓ 54,7 M\$ Baisse des revenus
↑ 281,9 M\$ Variation nette des revenus	

Variation des charges de fonctionnement

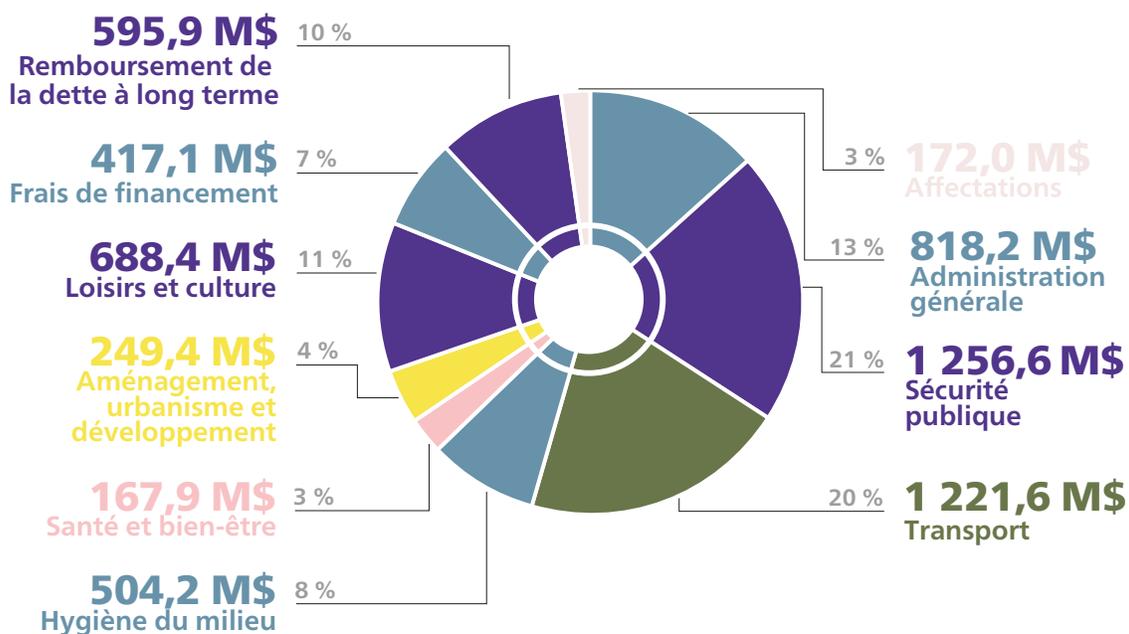
L'augmentation nette de 99,6 M\$ pour les charges de fonctionnement par rapport aux prévisions budgétaires, s'explique par des charges supplémentaires de 192,4 M\$, contrebalancées par des économies de 92,8 M\$ pour certaines autres activités :

<p>↑ 126,2 M\$ Rémunération, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 94,8 M\$ pour les heures supplémentaires, majoritairement en sécurité, incluant 22,9 M\$ en lien avec la COP15 	<p>↓ 34,2 M\$ Frais de location, d'entretien et réparation, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 27,3 M\$ dû à certains contrats dont le budget aurait dû être intégré dans les services techniques
<p>↑ 34,0 M\$ Coûts de services professionnels et techniques, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 21,7 M\$ pour les opérations de déneigement 	<p>↓ 30,9 M\$ Autres objets de dépenses, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 28,7 M\$ d'économie au niveau des dossiers prioritaires
<p>↑ 18,3 M\$ Biens non durables</p>	<p>↓ 11,6 M\$ Financement de la dette</p>
<p>↑ 13,9 M\$ Biens durables, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 11,9 M\$ pour le Plan de gestion de la forêt urbaine et le Plan d'action canopée 	<p>↓ 12,2 M\$ Contributions à des organismes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 26,6 M\$ résultant d'un report pour les projets de construction dans le cadre des différents programmes (AccèsLogis Québec, Rénovation Québec Montréal) • Contrebalancé par des contributions supplémentaires de 11,1 M\$ aux sociétés de développement commercial (SDC) ainsi qu'aux YMCA Québec
	<p>↓ 3,9 M\$ Transport et communication, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2,1 M\$ en frais de déplacement
<p>↑ 192,4 M\$ Hausse des charges de fonctionnement</p>	<p>↓ 92,8 M\$ Baisse des charges de fonctionnement</p>
<p>↑ 99,6 M\$ Variation nette des charges de fonctionnement</p>	

Provenance des revenus, des charges de fonctionnement à des fins fiscales, du financement et des affectations



Total des revenus : 6 435,2 M\$



Total des charges de fonctionnement à des fins fiscales, du financement et des affectations : 6 091,4 M\$

Excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
Revenus						
Taxes	3 661 050,5	3 693 223,4	3 809 306,4	3 799 500,3	9 806,1	3 799 500,3
Compensations tenant lieu de taxes	279 132,6	285 843,4	264 410,7	265 090,6	(679,9)	265 090,6
Quotes-parts	424 495,6	438 752,7	487 408,4	484 349,3	3 059,1	484 349,3
Transferts	825 161,9	493 004,4	631 572,3	460 960,8	170 611,5	570 761,8
Services rendus	281 776,8	338 519,0	376 746,6	382 482,2	(5 735,6)	385 128,0
Imposition de droits	342 278,0	440 279,5	462 846,9	351 927,7	110 919,2	351 927,7
Amendes et pénalités	129 092,7	160 426,0	169 707,2	218 686,9	(48 979,7)	218 686,9
Intérêts	148 581,5	147 340,5	198 416,8	165 827,4	32 589,4	165 827,4
Autres revenus	39 553,8	39 139,0	34 817,7	24 506,1	10 311,6	36 950,1
Total – Revenus	6 131 123,4	6 036 527,9	6 435 233,0	6 153 331,3	281 901,7	6 278 222,1
Charges de fonctionnement						
Administration générale	747 464,7	802 243,8	818 185,1	865 865,2	47 680,1	890 310,5
Sécurité publique	1 187 618,1	1 194 496,9	1 256 636,5	1 145 206,4	(111 430,1)	1 163 932,6
Transport	1 107 712,7	1 145 310,9	1 221 635,7	1 192 740,4	(28 895,3)	1 232 770,0
Hygiène du milieu	471 117,4	469 715,0	504 192,5	480 996,6	(23 195,9)	491 816,3
Santé et bien-être	147 556,7	183 651,0	167 883,0	183 174,9	15 291,9	243 084,5
Aménagement, urbanisme et développement	234 531,3	289 595,5	249 425,9	275 571,7	26 145,8	285 302,2
Loisirs et culture	594 778,4	621 345,8	688 411,9	651 641,9	(36 770,0)	683 285,7
Frais de financement	396 696,3	406 616,2	417 120,8	428 707,4	11 586,6	428 639,8
Total – Charges de fonctionnement	4 887 475,6	5 112 975,1	5 323 491,4	5 223 904,5	(99 586,9)	5 419 141,6
Financement						
Remboursement de la dette à long terme	534 848,0	568 666,6	595 908,9	603 454,0	7 545,1	603 408,6
Affectations						
Activités d'investissement en immobilisations et en prêts	11 436,0	2 727,2	20 250,6	4 717,1	(15 533,5)	5 744,5
Excédent des activités de fonctionnement affecté	(156 106,6)	(267 985,9)	(178 179,6)	99 298,9	277 478,5	33 096,4
Réserves financières et fonds réservés	675 832,3	478 734,6	235 303,6	219 023,1	(16 280,5)	213 897,3
Montant à pourvoir dans le futur	(69 358,1)	(151 662,4)	94 663,3	2 933,7	(91 729,6)	2 933,7
Total – Affectations	461 803,6	61 813,5	172 037,9	325 972,8	153 934,9	255 671,9
Excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales	246 996,2	293 072,7	343 794,8	-	343 794,8	-

Le tableau suivant permet de faire le lien entre les données à des fins fiscales présentées dans le rapport financier annuel 2022 (tableaux 2 et 3), tel que l'exige le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), et la présentation budgétaire 2022 (tableau 4), élaborée en fonction des secteurs d'activités et telle que l'ont adoptée les instances de la Ville.

Conciliation des données financières à des fins fiscales du rapport financier annuel et du budget 2022

		Rapport financier	Ajustements	Présentation budgétaire
Revenus	Revenus	6 435,2 M\$	-	6 435,2 M\$
	Affectations de revenus	-	391,2 M\$	391,2 M\$
	Total	6 435,2 M\$	391,2 M\$	6 826,4 M\$
Charges	Charges de Fonctionnement ¹	5 919,4 M\$	-	5 919,4 M\$
	Affectations de charges	172,0 M\$	391,2 M\$	563,2 M\$
	Total	6 091,4 M\$	391,2 M\$	6 482,6 M\$
	Excédent	343,8 M\$	-	343,8 M\$

1. Comprend les charges de fonctionnement à des fins fiscales et le financement.

Excédent non consolidé des activités de fonctionnement par secteurs d'activités

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget	Écart	Budget
	2020	2021	2022	original 2022	2022	modifié 2022
Revenus						
Taxes	3 661 050,5	3 693 223,4	3 809 306,3	3 799 500,3	9 806,0	3 799 500,3
Compensations tenant lieu de taxes	279 132,6	285 843,4	264 410,7	265 090,6	(679,9)	265 090,6
Quotes-parts	424 495,7	438 752,6	487 408,5	484 349,3	3 059,2	484 349,3
Transferts	825 162,0	493 004,5	631 572,3	460 960,8	170 611,5	570 761,8
Services rendus	281 776,8	338 519,1	376 746,5	382 482,2	(5 735,7)	385 128,0
Imposition de droits	342 278,0	440 279,5	462 846,9	351 927,7	110 919,2	351 927,7
Amendes et pénalités	129 092,7	160 426,1	169 707,1	218 686,9	(48 979,8)	218 686,9
Intérêts	148 581,6	147 340,5	198 416,7	165 827,4	32 589,3	165 827,4
Autres revenus	39 553,7	39 138,9	34 817,8	24 506,1	10 311,7	36 950,1
Affectation de revenus	220 936,8	315 978,0	391 160,3	304 178,4	86 981,9	370 380,9
Total – Revenus	6 352 060,4	6 352 506,0	6 826 393,1	6 457 509,7	368 883,4	6 648 603,0
Charges par secteurs d'activités						
Services administratifs	145 314,2	151 603,6	159 736,9	157 384,5	(2 352,4)	168 039,6
Économie et rayonnement de la métropole	200 632,6	226 730,1	195 895,6	191 921,3	(3 974,3)	197 781,3
Qualité de vie	413 211,1	460 819,3	479 019,4	505 395,8	26 376,4	567 619,5
Sécurité urbaine et conformité	1 225 445,8	1 249 767,9	1 292 157,8	1 186 343,2	(105 814,6)	1 202 788,8
Service aux citoyens	368 354,3	372 118,7	435 756,4	384 348,7	(51 407,7)	421 208,6
Urbanisme, mobilité et infrastructures	533 221,7	602 819,4	601 477,6	595 742,7	(5 734,9)	604 016,4
Arrondissements	880 197,6	915 292,5	995 305,4	977 111,8	(18 193,6)	1 019 787,3
Total – Charges par secteurs d'activités	3 766 377,3	3 979 151,5	4 159 349,1	3 998 248,0	(161 101,1)	4 181 241,5
Charges de financement corporatives						
Service de la dette brute	762 212,2	760 945,9	984 081,1	901 217,7	(82 863,4)	901 217,7
Paiement comptant d'immobilisations	694 277,0	484 320,2	431 190,6	399 318,2	(31 872,4)	395 219,8
Total – Charges de financement	1 456 489,2	1 245 266,1	1 415 271,7	1 300 535,9	(114 735,8)	1 296 437,5
Autres charges corporatives						
Dépenses communes	193 804,5	146 325,9	195 908,6	443 918,2	248 009,6	464 129,0
Dépenses de contributions	729 308,5	731 610,6	757 878,0	756 672,4	(1 205,6)	752 172,4
Total – Autres charges corporatives	923 113,0	877 936,5	953 786,6	1 200 590,6	246 804,0	1 216 301,4
Élimination des transactions internes et interentités	(40 915,3)	(42 920,8)	(45 809,1)	(41 864,8)	3 944,3	(45 377,4)
Total des charges de fonctionnement, du financement et des affectations	6 105 064,2	6 059 433,3	6 482 598,3	6 457 509,7	(25 088,6)	6 648 603,0
Excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales	246 996,2	293 072,7	343 794,8	-	343 794,8	-

Charges par secteurs d'activités

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
Services centraux						
Direction générale	17 164,2	19 787,0	19 584,6	19 967,2	382,6	20 785,7
Finances	47 524,9	50 694,2	52 906,0	51 363,6	(1 542,4)	52 790,8
Planification stratégique et performance organisationnelle	13 193,0	13 280,4	15 814,7	6 936,3	(8 878,4)	17 204,8
Ressources humaines	56 944,5	56 840,6	60 489,2	64 091,6	3 602,4	62 232,5
Bureau de l'inspecteur général	4 508,3	4 274,3	4 505,1	6 640,6	2 135,5	6 640,6
Bureau du vérificateur général	5 558,6	5 941,7	5 579,8	6 786,0	1 206,2	6 786,0
Commission de la fonction publique de Montréal	336,7	698,2	766,9	834,5	67,6	834,5
Secrétariat de liaison de l'agglomération de Montréal	84,0	87,2	90,6	764,7	674,1	764,7
Total – Services administratifs	145 314,2	151 603,6	159 736,9	157 384,5	(2 352,4)	168 039,6
Approvisionnement	28 360,2	27 909,8	31 694,0	30 577,7	(1 116,3)	30 923,5
Développement économique	93 640,9	122 237,5	85 535,6	88 887,3	3 351,7	91 808,6
Évaluation foncière	16 150,3	15 918,1	16 740,7	17 118,0	377,3	17 118,0
Stratégie immobilière	62 481,2	60 664,7	61 925,3	55 338,3	(6 587,0)	57 931,2
Total – Économie et rayonnement de la métropole	200 632,6	226 730,1	195 895,6	191 921,3	(3 974,3)	197 781,3
Culture	61 339,2	61 962,7	63 653,7	66 726,9	3 073,2	70 556,1
Diversité et inclusion sociale	34 402,6	34 740,9	42 962,8	38 492,7	(4 470,1)	43 931,6
Environnement	168 702,4	148 820,6	172 816,1	172 296,1	(520,0)	171 090,3
Espace pour la vie	59 161,5	69 444,6	81 227,9	81 746,9	519,0	83 236,1
Habitation	89 605,4	145 850,5	118 358,9	146 133,2	27 774,3	198 805,4
Total – Qualité de vie	413 211,1	460 819,3	479 019,4	505 395,8	26 376,4	567 619,5
Affaires juridiques	60 421,2	66 691,0	68 431,8	68 745,1	313,3	68 913,2
Greffe	29 360,0	47 359,6	30 067,3	30 671,4	604,1	30 920,2
Police	708 274,3	745 149,8	804 672,4	724 096,4	(80 576,0)	737 916,4
Sécurité incendie	427 390,3	390 567,5	388 986,3	362 830,3	(26 156,0)	365 039,0
Total – Sécurité urbaine et conformité	1 225 445,8	1 249 767,9	1 292 157,8	1 186 343,2	(105 814,6)	1 202 788,8
Concertation des arrondissements	98 763,0	96 215,3	113 959,6	95 083,4	(18 876,2)	116 514,1
Expérience citoyenne et communications	26 071,6	28 166,4	29 870,3	28 950,1	(920,2)	30 138,9
Grands parcs, Mont-Royal et sports	53 145,3	53 087,7	64 757,0	42 157,9	(22 599,1)	42 153,9
Matériel roulant et ateliers	107 938,7	113 091,3	138 997,5	112 803,8	(26 193,7)	130 661,1
Technologies de l'information	82 435,7	81 558,0	88 172,0	105 353,5	17 181,5	101 740,6
Total – Service aux citoyens	368 354,3	372 118,7	435 756,4	384 348,7	(51 407,7)	421 208,6
Commission des services électriques	69 465,3	72 935,0	69 783,9	80 855,8	11 071,9	80 855,8
Eau	266 639,1	288 921,1	298 484,2	290 931,5	(7 552,7)	294 036,7
Gestion et planification des immeubles	101 896,9	113 779,4	127 625,5	125 420,7	(2 204,8)	125 155,9
Infrastructures du réseau routier	31 317,4	65 660,4	31 007,4	27 230,4	(3 777,0)	28 927,6
Urbanisme et mobilité	63 903,0	61 523,5	74 576,6	71 304,3	(3 272,3)	75 040,4
Total – Urbanisme, mobilité et infrastructures	533 221,7	602 819,4	601 477,6	595 742,7	(5 734,9)	604 016,4
Arrondissements	880 197,6	915 292,5	995 305,4	977 111,8	(18 193,6)	1 019 787,3
Total – Charges par secteurs d'activités	3 766 377,3	3 979 151,5	4 159 349,1	3 998 248,0	(161 101,1)	4 181 241,5

Sommaire par arrondissements

(en milliers de dollars)

	Réal 2022					Réal 2021
	Revenus	Charges ¹	Affectations	Ajustements corporatifs	Excédent	Excédent
Arrondissements						
Ahuntsic-Cartierville	60 470,3	62 880,3	3 487,1	3 851,9	4 929,0	4 855,3
Anjou	30 259,1	29 815,3	274,0	109,6	827,4	4 044,1
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	72 267,5	73 447,3	3 471,8	3 360,4	5 652,4	9 816,2
Lachine	30 607,0	31 509,3	1 485,6	1 649,7	2 233,0	3 506,2
LaSalle	42 440,2	41 970,4	1 570,2	(908,2)	1 131,8	5 189,9
L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	11 956,9	12 849,7	51,0	276,8	(565,0)	(164,7)
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	71 275,2	70 094,7	3 086,2	1 721,5	5 988,2	8 619,7
Montréal-Nord	43 980,0	44 976,0	2 257,3	(728,7)	532,6	4 048,8
Outremont	16 551,5	16 970,4	636,5	177,2	394,8	2 075,5
Pierrefonds-Roxboro	35 684,5	35 492,7	1 192,9	596,9	1 981,6	3 300,4
Plateau-Mont-Royal	58 197,9	59 563,1	1 589,3	(435,4)	(211,3)	2 914,5
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	64 901,6	65 396,2	1 563,6	1 926,4	2 995,4	6 532,7
Rosemont-La Petite-Patrie	70 280,7	72 368,7	7 350,0	1 711,8	6 973,8	10 063,4
Saint-Laurent	74 387,1	72 019,7	311,0	(2 395,6)	282,8	5 158,0
Saint-Léonard	39 486,1	40 259,0	1 268,2	(94,7)	400,6	3 591,9
Sud-Ouest	59 089,2	61 222,5	3 856,5	941,5	2 664,7	7 709,6
Verdun	37 108,5	37 872,7	2 149,2	(199,8)	1 185,2	1 780,0
Ville-Marie	95 458,7	103 142,1	14 096,1	4 880,6	11 293,3	18 480,5
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	61 788,4	63 455,3	2 070,7	36,5	440,3	7 084,7
Total – Arrondissements	976 190,4	995 305,4	51 767,2	16 478,4	49 130,6	108 606,7

¹ Inclut le remboursement de la dette à long terme.

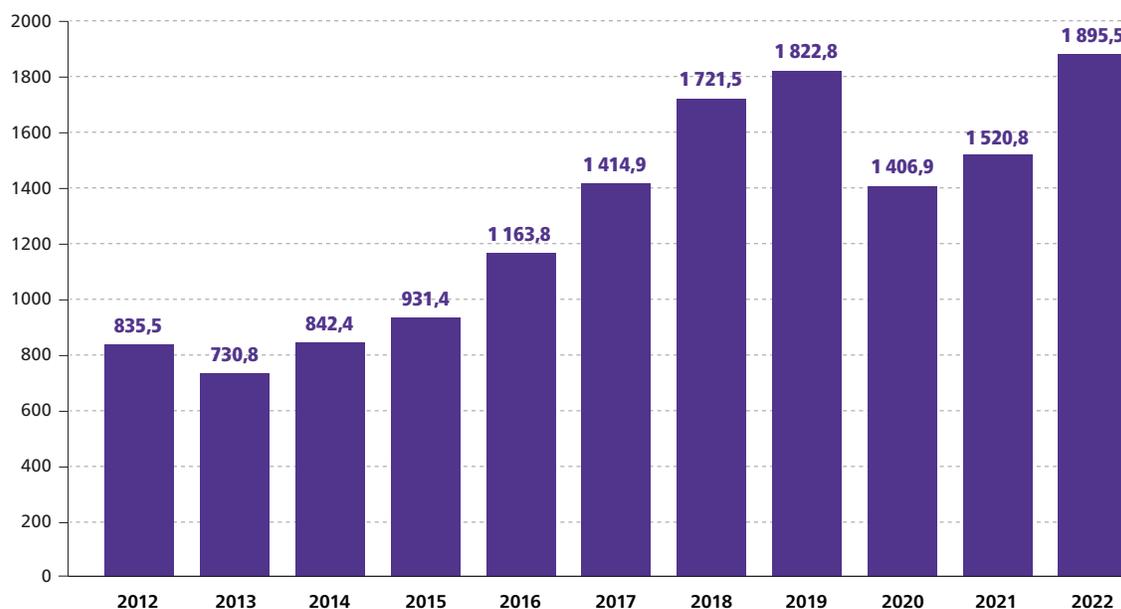
Activités d'investissement en immobilisations et en prêts

Les dépenses d'immobilisations comprennent l'ensemble des investissements que la Ville réalise pour entretenir, mettre aux normes ou moderniser ses biens matériels tels que les infrastructures, les bâtiments et les installations sportives ou culturelles.

En 2022, les réalisations en investissement ont totalisé 1,9 G\$, soit une hausse de 374,7 M\$ (24,6 %) par rapport à 2021. Les services centraux de la Ville ont participé à hauteur de 1,7 G\$, alors que les arrondissements ont participé pour un montant de 152,3 M\$.

Pour faire face au vieillissement de ses infrastructures, la Ville de Montréal a presque doublé ses investissements de 2015 à 2019, soit de 0,9 G\$ à 1,8 G\$. Toutefois, la croissance des réalisations a fortement ralenti en 2020, en raison des impacts de la pandémie sur la réalisation des chantiers de construction. Les investissements effectués en 2022 sont similaires à ceux qui prévalaient avant la pandémie.

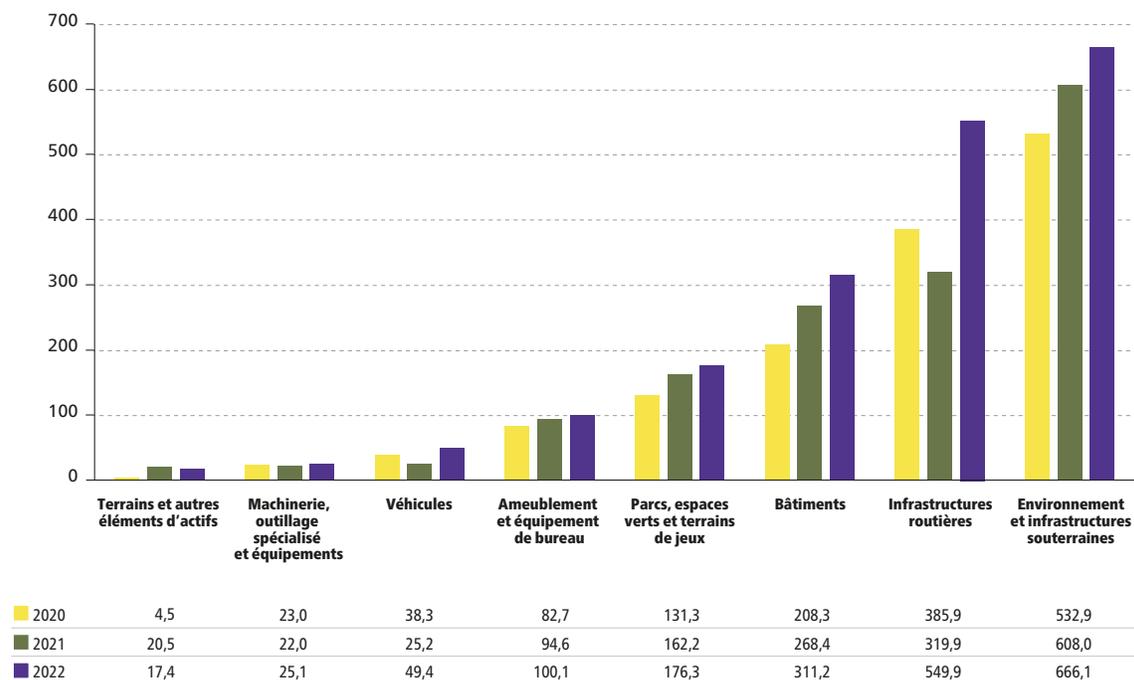
Réalisations annuelles des activités d'investissement en immobilisations et en prêts à des fins fiscales
(en millions de dollars)



En 2022, les principaux investissements ont été réalisés dans les éléments d'actifs liés à l'environnement et aux infrastructures souterraines, pour 666,1 M\$ (+ 9,6 %), aux infrastructures routières, pour 549,9 M\$ (+ 71,9 %), aux bâtiments, pour 311,2 M\$ (+ 15,9 %), ainsi qu'aux parcs, espaces verts et terrains de jeux, pour 176,3 M\$ (+ 8,7 %).

Évolution de la réalisation des investissements par catégorie d'actifs

(en millions de dollars)



Dépenses d'immobilisations par unités d'affaires

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart
	2020	2021	2022	2022	2022
Services centraux					
Commission des services électriques	76 397,8	61 547,8	74 115,1	106 626,0	32 510,9
Concertation des arrondissements	3 183,5	14 712,6	2 508,2	10 001,0	7 492,8
Culture	39 859,8	54 845,6	36 608,1	62 050,0	25 441,9
Diversité et inclusion sociale	3 309,5	2 295,7	2 427,0	4 910,0	2 483,0
Eau	379 704,5	437 740,4	480 613,8	545 846,0	65 232,2
Environnement	41 330,0	82 898,8	68 636,9	118 674,0	50 037,1
Espace pour la vie	27 233,1	14 867,7	13 439,5	19 837,0	6 397,5
Expérience citoyenne et communications	-	-	2 902,1	20 000,0	17 097,9
Gestion et planification des immeubles	77 612,8	108 336,7	178 535,2	114 923,0	(63 612,2)
Grands parcs, Mont-Royal et sports	88 373,9	97 396,0	106 527,8	169 354,0	62 826,2
Habitation	19 217,8	9 399,6	19 238,0	5 562,0	(13 676,0)
Infrastructures du réseau routier	130 960,3	100 071,8	96 044,8	112 676,0	16 631,2
Matériel roulant et ateliers	39 773,6	27 258,5	53 474,2	58 970,0	5 495,8
Sécurité incendie	162,5	530,7	710,7	800,0	89,3
Société du parc Jean-Drapeau	14 126,5	25 022,6	30 153,4	52 493,0	22 339,6
Technologies de l'information	72 979,1	84 279,3	90 024,6	107 407,0	17 382,4
Urbanisme et mobilité	248 343,2	225 762,3	473 026,2	400 505,0	(72 521,2)
Autres ajustements	(559,7)	9 228,5	14 156,8	-	(14 156,8)
Total – Services centraux	1 262 008,2	1 356 194,6	1 743 142,4	1 910 634,0	167 491,6
Intégration du budget participatif aux projets et programmes existants des services centraux	-	-	-	(15 000,0)	(15 000,0)
Arrondissements					
Ahuntsic-Cartierville	4 792,7	10 902,4	14 258,8	7 113,0	(7 145,8)
Anjou	4 051,7	8 413,1	9 195,9	5 663,0	(3 532,9)
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	7 861,8	6 430,7	5 918,2	6 830,0	911,8
Lachine	2 548,3	8 776,7	3 327,3	3 677,0	349,7
LaSalle	9 671,7	9 451,4	11 112,3	7 554,0	(3 558,3)
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	5 723,2	5 280,5	3 554,6	2 927,0	(627,6)
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	9 474,1	9 939,1	14 334,0	9 144,0	(5 190,0)
Montréal-Nord	7 807,5	7 593,9	4 742,5	7 138,0	2 395,5
Outremont	1 881,4	6 263,8	2 794,4	2 561,0	(233,4)
Pierrefonds-Roxboro	2 276,4	3 073,5	5 970,6	5 799,0	(171,6)
Plateau-Mont-Royal	9 203,1	8 915,6	9 522,2	5 695,0	(3 827,2)
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	15 867,5	16 983,9	18 731,0	13 325,0	(5 406,0)
Rosemont–La Petite-Patrie	5 988,2	8 401,2	3 594,4	8 840,0	5 245,6
Saint-Laurent	12 497,5	13 398,6	11 088,9	9 620,0	(1 468,9)
Saint-Léonard	6 055,5	8 161,8	6 022,0	6 640,0	618,0
Sud-Ouest	11 147,3	7 007,4	7 153,6	5 839,0	(1 314,6)
Verdun	6 845,6	6 822,9	4 348,1	4 115,0	(233,1)
Ville-Marie	9 821,6	13 800,8	10 522,1	14 185,0	3 662,9
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	11 377,8	5 014,7	6 139,7	10 042,0	3 902,3
Total – Arrondissements	144 892,9	164 632,0	152 330,6	136 707,0	(15 623,6)
Total – Dépenses d'immobilisations	1 406 901,1	1 520 826,6	1 895 473,0	2 032 341,0	136 868,0

Dettes et financement

La Ville de Montréal a recours à l'emprunt pour financer une partie de ses investissements. La stratégie financière de la Ville tient compte de son endettement et celui-ci est encadré par une Politique de gestion de la dette depuis 2004.

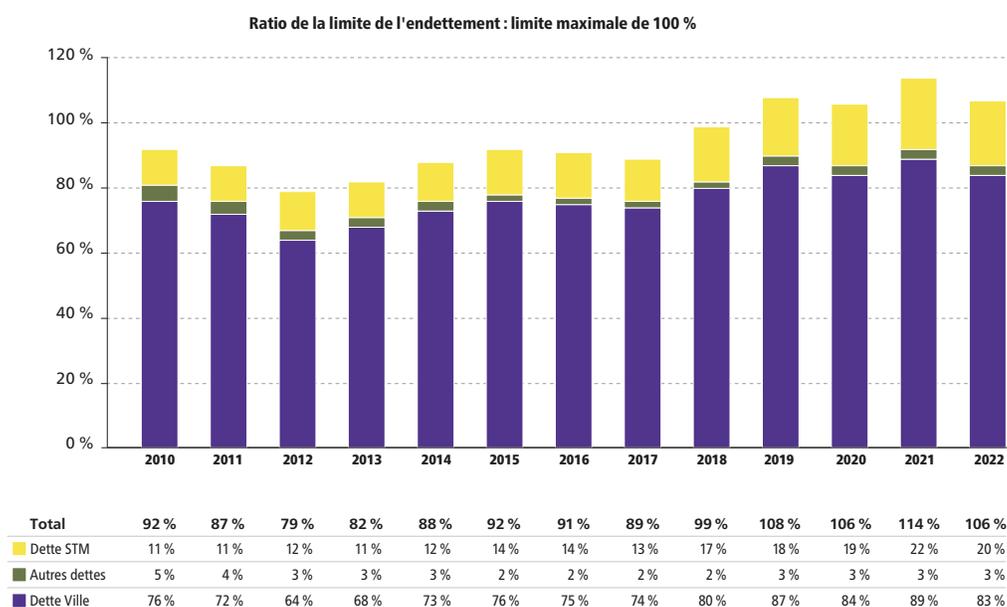
En 2022, la dette nette non consolidée de la Ville de Montréal, qui comprend l'ensemble des emprunts contractés par la Ville, déduction faite de la portion remboursable par le gouvernement du Québec et d'autres tiers, ainsi que des sommes accumulées au fonds d'amortissement, a diminué de 30,0 M\$ (-0,04 %), pour un total de 6,5 G\$.

Le paiement au comptant et les subventions gouvernementales ont eu un effet positif sur le financement des immobilisations, ayant permis à la Ville d'éviter des emprunts supplémentaires pour un montant de 1,2 G\$ en 2022.

Le ratio d'endettement a atteint 106 %, soit 6 % au-dessus de la limite fixée de 100 %. Toutefois, il est inférieur de 13 % à celui prévu au budget 2022. Ce résultat est conséquent avec la stratégie de l'administration municipale, qui a porté exceptionnellement la limite du ratio d'endettement à un maximum de 120 % pour les années 2019 à 2026. Cette orientation vise à permettre un important rattrapage dans le déficit d'entretien des actifs municipaux, tout en exerçant un contrôle serré du bilan financier de la Ville.

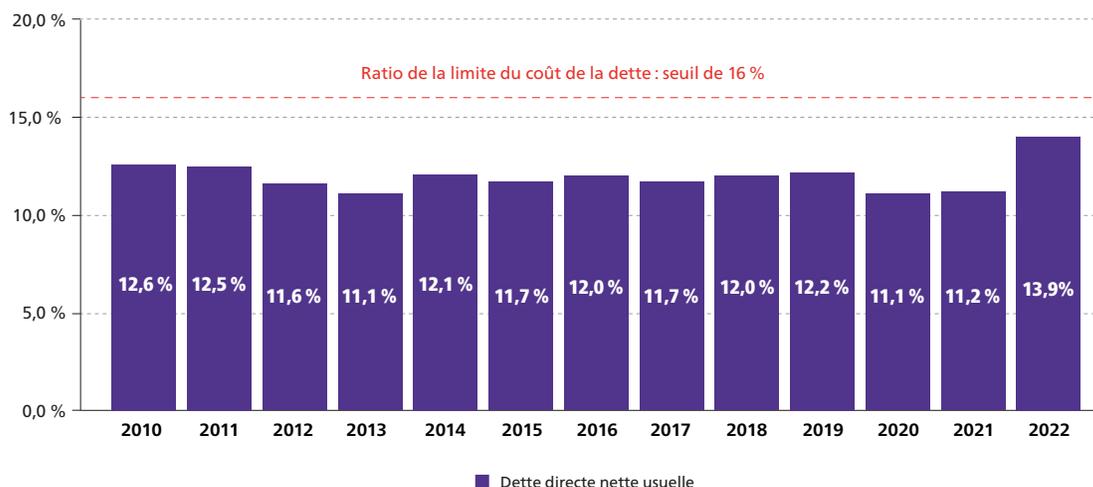
Dettes directes et indirectes nettes (excluant la dette actuarielle initiale), en pourcentage des revenus de la Ville

(données au 31 décembre de chacune des années)



En ce qui concerne le coût net de la dette par rapport à l'ensemble des dépenses¹, il demeure stable, passant de 12,6 % à 13,9% entre 2010 et 2022, soit un taux inférieur à la limite de 16 % imposée par la Politique de gestion de la dette.

Coût net du service de la dette en pourcentage des charges de fonctionnement²



En 2022, la Ville a procédé à trois émissions de dette, pour un montant total de 730,0 M\$. Grâce à l'excellente demande pour les titres de sa dette, elle a bénéficié d'un coût de financement très attrayant, soit un taux d'intérêt nominal moyen de 3,2 %.

Aa2 et AA

Les cotes de crédit de la Ville auprès des agences de notation financière Moody's et Standard & Poor's respectivement. Elle demeure stable depuis 2006, pour la première et s'est améliorée en 2022, pour la seconde.

¹ Le coût net de la dette exclut celui de la dette émise aux fins du refinancement de la dette actuarielle initiale de 5 des 6 régimes de retraite de l'ancienne Ville de Montréal, qui s'élève à 83,0 M\$. Le niveau des dépenses utilisé aux fins de l'établissement de ce ratio est celui présenté au tableau Excédent non consolidé des activités de fonctionnement par secteurs d'activités à des fins fiscales de la reddition de comptes financière 2022.

² Le ratio du coût de la dette pour l'année 2021 a été modifié, passant de 12,2 % à 11,2 %, en raison d'un redressement à la suite de la publication du document.

Publié par la Ville de Montréal
Service des finances

630, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H3B 1S6
Canada

Montréal.ca

Dépôt légal
2^e trimestre 2023
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

978-2-7647-1930-5
Bilan financier 2022 - Faits saillants
PDF, Français

Design graphique :
Ville de Montréal
Service de l'expérience citoyenne
et des communications
29064



Montréal 

Montréal.ca